

des dispositions législatives régissant le recours à la justice en matière de faillite pendant que le comité poursuivra son étude, ce qui prendra, semble-t-il, un an?

**L'hon. M. Cardin:** Non, monsieur l'Orateur, le comité poursuivra son étude pendant un an peut-être en vue de reviser la loi sur les faillites. Toutefois, nous nous proposons de présenter aussitôt que possible au Parlement des modifications touchant les sujets litigieux dans ce domaine.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Si l'enquête doit prendre un an, il y a sûrement des personnes qui échapperont à toute poursuite par suite de la loi de prescription. A-t-on l'intention de présenter une modification pendant l'année en cours, en vue de suspendre l'application de la loi de prescription afin que les personnes reconnues coupables n'échappent pas aux poursuites?

**L'hon. M. Cardin:** Il semble qu'on ne comprend pas très bien le mandat du comité. Celui-ci sera chargé de poursuivre les études du ministère de la Justice sur la revision de la loi sur les faillites. Il ne s'agit pas d'enquêter sur des irrégularités. Il s'agit de modifier la loi sur les faillites et les personnes qui ont été choisies pour le faire sont très compétentes dans ce domaine.

**M. Nielsen:** Je crois, monsieur l'Orateur, que le ministre n'a pas saisi l'importance du point que nous tentons de faire valoir. Certaines dispositions de la loi prévoient une limite de temps en deçà de laquelle certaines poursuites doivent être intentées aux termes de la loi sur les faillites. Vu que certains particuliers intéressés peuvent ne pas agir à cause de l'existence du comité, le gouvernement a-t-il l'intention de suspendre l'application de ces dispositions?

**L'hon. M. Cardin:** J'analyserai la question de l'honorable député.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Puis-je poser une autre question supplémentaire? Le ministre nous expliquerait-il pourquoi, après quatre années de plaintes et de suggestions de la part de diverses organisations d'affaires, dont l'Institut des comptables agréés, le gouvernement juge nécessaire d'obtenir des conseils de l'extérieur et d'instituer une commission qui passera une autre année à étudier la question? Pourquoi est-ce nécessaire?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

## LE NATIONAL-CANADIEN

### L'AMÉLIORATION DU SERVICE ENTRE HALIFAX ET MONTRÉAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg):** J'aimerais poser une question au ministre des Transports. D'après les journaux, le conseil des ministres étudie un projet de financement de 15 millions de dollars pour l'achat de super-locomotives à turbine à gaz destinées au trajet Montréal-Toronto du National-Canadien et capables d'une vitesse de 160 milles à l'heure. Étant donné l'importance d'un transport et d'un train rapides entre les provinces atlantiques et la région Montréal-Toronto, le ministre voudrait-il songer à l'établissement d'un super-convoi entre Halifax et Montréal pour remplacer l'Océan Limité?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Je pense que je puis...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question doit être inscrite au *Feuilleton*.

**L'hon. M. Pickersgill:** ... soulevez-là lors de l'étude des crédits.

## LES ANCIENS COMBATTANTS

### INTERPELLATION AU SUJET D'UNE MESURE DU GOUVERNEMENT QUI VISE LES ANCIENS COMBATTANTS DE HONG-KONG

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. Chester MacRae (York-Sunbury):** Je voudrais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Le ministre est-il maintenant disposé à faire une déclaration sur le rapport qu'il a déposé vendredi au sujet des anciens combattants de Hong-kong?

**L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants):** Non, monsieur l'Orateur. Étant donné que la Commission canadienne des pensions est en train d'étudier le rapport, il s'écoulera quelques jours avant que nous soyons en mesure de prendre quelque décision à cet égard.

**M. W. H. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand il pourra lui faire rapport de l'examen que le gouvernement fait des demandes de la Légion royale du Canada et des autres associations d'anciens combattants visant à faire modifier la loi sur les pensions, la loi sur les allocations aux anciens combattants et d'autres mesures législatives concernant les anciens combattants, ainsi que de la question qui vient d'être mentionnée?

**L'hon. M. Teillet:** Monsieur l'Orateur, je crois que je lirai cette question dans le *hansard* et que j'y répondrai subséquemment.